



Strasbourg, 6 novembre 2018

CAHROM (2018)30

**16^e RÉUNION DU COMITÉ AD HOC D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS
RELATIVES AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE¹**
(CAHROM)

RAPPORT DE REUNION ABRÉGÉ

tel qu'approuvé par le CAHROM par procédure écrite

site Web du CAHROM : www.coe.int/cahrom
adresse électronique du CAHROM : cahrom@coe.int

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

Introduction

Le Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM) a tenu sa 16^e réunion plénière à Strasbourg les 18 et 19 octobre 2018 sous la présidence de M^{me} Tatjana Anđelić (Monténégro) et de M. Ján Hero (République slovaque), respectivement présidente et vice-président du Comité. Les 37 États membres étaient représentés par 20 femmes et 17 hommes (soit respectivement 54 % et 46 %). L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe au présent rapport. La liste des participants et le rapport complet de la réunion sont disponibles auprès du Secrétariat.

Points soumis au Comité des Ministres pour information

Le Comité :

Évaluation par la société civile de la mise en œuvre du Plan d'action thématique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019)

1) **entend les réactions** de la présidente et du vice-président du CAHROM, ainsi que des rapporteurs et membres du Comité ayant participé à la sixième réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage tenue à Strasbourg les 15 et 16 octobre 2018 ; **charge le Secrétariat** de diffuser les conclusions et recommandations du dialogue, une fois celles-ci finalisées, aux membres du CAHROM en vue de commentaires ou de contributions écrites éventuels ; **fixe au 30 novembre 2018** la date limite pour le dépôt de commentaires écrits préliminaires ; **prend note** du fait qu'il sera procédé à une évaluation supplémentaire de la mise en œuvre du Plan d'action thématique dans le cadre de la 7^e Conférence internationale des femmes Roms qui se tiendra à Helsinki, Finlande, du 20 au 22 mars 2019, sous la présidence finlandaise du Comité des Ministres et dans le cadre de la 17^e réunion plénière du CAHROM qui se tiendra à Toulouse, France, en juin 2019, sous la présidence française du Comité des Ministres ; **soutient** la préparation d'un document de politique stratégique post-2019 sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage et **suggère** que celui-ci revête la forme d'un plan d'action ;

Échange avec M^{me} Timea Junghaus, directrice exécutive de l'IEACR

2) **échange** avec M^{me} Timea Junghaus et M^{me} Anna Mirga-Kruszelnicka, respectivement directrice exécutive et directrice adjointe de l'Institut européen pour les arts et la culture Roms (IEACR), lesquelles ont présenté un film vidéo promotionnel et rendu compte des activités passées et futures de leur Institut en mettant l'accent sur le rôle des arts et de la culture dans la lutte contre l'antitsiganisme ; **félicite** l'IEACR pour le large éventail des activités qu'il a menées dans un laps de temps relativement court ; **se félicite** du fait que l'IEACR a prévu une série d'événements dans les Balkans occidentaux ; **suggère** l'organisation d'événements analogues dans les pays nordiques dans un proche avenir ; **prend note** de l'appel lancé par la directrice exécutive de l'IEACR aux États membres pour qu'ils soutiennent l'action et les activités de cet institut ;

Évolution récente au niveau international

3) **écoute** les propos du Chef de Division de l'équipe Roms et Gens du voyage relatifs à la situation financière du Conseil de l'Europe au regard du non-paiement de sa contribution au budget ordinaire de l'Organisation par un État membre, laquelle pourrait avoir des implications sur les activités et les ressources humaines du Conseil de l'Europe en 2019 ; **prend note** des progrès réalisés dans le cadre du plan d'action en faveur de la jeunesse Rom, tels qu'ils sont décrits par un représentant du Conseil consultatif sur la jeunesse et des activités récentes ou à venir déployées par l'Alliance européenne des villes et régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage telles qu'elles sont décrites par un représentant du Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;

- 4) **entend les réactions** de la présidente du CAHROM concernant la réunion des présidents des comités intergouvernementaux et leur déjeuner avec le Secrétaire général du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 20 septembre 2018 ;
- 5) **procède à un échange de vues** avec une représentante de la Commission européenne et plus précisément de la direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST) concernant l'évolution de la situation des Roms au niveau de l'Union européenne et sur l'analyse continue du Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms et avec une représentante de la direction générale du voisinage et de l'élargissement (DG NEAR) concernant deux projet de l'Instrument d'Aide de Préadhésion (IAP) mis en œuvre par le PNUD et la Banque mondiale, à savoir les résultats d'une Étude régionale sur les Roms dans les Balkans occidentaux et les conclusions préliminaires d'une Étude sur les personnes rentrées chez elles dans les Balkans occidentaux (dont la version intégrale devrait être prochainement publiée) ;
- 6) **assiste** à une présentation par un représentant du bureau régional pour l'Europe du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), consacrée à une initiative conjointe – lancée avec la députée européenne Soraya Post et d'autres partenaires – visant à établir des commissions de vérité dans le cadre du suivi de la Résolution du Parlement européen du 25 octobre 2017 *sur l'intégration des Roms dans l'Union du point de vue des droits fondamentaux : lutter contre l'antitsiganisme* ;

Évolution récente au niveau national

- 7) **entend une présentation par M^{me} Mila Carovska, ministre du travail et de la politique sociale de « l'ex République yougoslave de Macédoine »**, de la nouvelle Loi de protection sociale adoptée par cet État ; **se félicite** de cette avancée positive et **invite** le représentant au CAHROM de « l'ex République yougoslave de Macédoine » à tenir le Comité informé de la mise en œuvre de cette législation ;
- 8) **entend une présentation par l'Albanie** de la nouvelle loi de cet État sur le logement social, laquelle inclut des dispositions relatives aux quotas pour les familles roms et égyptiennes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer leur accès à ce logement, ainsi que des dispositions empêchant les expulsions forcées et **prend note** du fait que les décrets d'application sont en cours de préparation et devraient prévoir l'établissement d'abris temporaires destinés aux familles des intéressés le temps qu'un logement permanent puisse leur être proposé, ainsi qu'une aide juridictionnelle gratuite ;
- 9) **entend une présentation de la Fédération de Russie** sur le Programme national d'action en faveur du développement socio-économique et ethnoculturel des Roms dans la Fédération **et demande à la Fédération de Russie** de communiquer la liste des régions projetant d'adopter ou ayant déjà adopté un plan d'action régional, ainsi que des informations supplémentaires sur le système d'enregistrement des Roms faisant une demande d'obtention de documents officiels; et **fixe au 18 novembre 2018** la date limite pour la communication de ces informations. En outre, le membre ukrainien du CAHROM soulève la question du processus d'enregistrement des Roms souhaitant demander des documents officiels dans certaines zones des régions ukrainiennes de Donetsk et de Lougansk qui ne sont pas sous le contrôle administratif des autorités ukrainiennes ;
- 10) **entend une présentation de la Croatie** sur les principales conclusions et recommandations du séminaire international d'experts « *La transition de l'éducation à l'emploi pour les jeunes Roms – une étape clé de l'inclusion des Roms* » tenu à Brijuni, Croatie, les 25 et 26 septembre 2018 sous la présidence croate du Comité des Ministres ;
- 11) **entend le représentant permanent adjoint du Royaume-Uni** décrire les efforts déployés par son pays pour s'attaquer aux crimes de haine et à l'antitsiganisme ainsi que divers projets de promotion d'une meilleure inclusion et d'une tolérance accrue dans les établissements scolaires, ainsi que

l'intégration des intéressés dans le système de santé et l'éducation ; **demande au Royaume-Uni** de communiquer des informations supplémentaires sur le portail « True Vision » de signalement en ligne à la police de crimes de haine, sur le projet #OperationReportHate géré par le Traveller Movement et sur le groupe de travail établi par la Coalition interparlementaire pour la lutte contre l'antisémitisme afin de lutter contre la cyberhaine ; et **fixe au 18 novembre 2018** la date limite pour la communication de ces informations ;

12) **entend une présentation par la Roumanie** des initiatives prises par les autorités de ce pays pour permettre aux Roms d'accéder à l'emploi ;

13) **entend une présentation par la Bulgarie et le Centre bulgare pour l'intégration dans le système éducatif des enfants et des adolescents issus des minorités ethniques (CEICSEM)** sur le mécanisme introduit dans ce pays afin d'encourager le retour des enfants, notamment des enfants roms, à l'école ;

Questions ouvertes aux membres, participants et observateurs du CAHROM

14) **entend l'Allemagne** décrire les solutions envisagées par les autorités de ce pays pour améliorer la collecte des données relatives aux crimes antitsiganes et **prend note** du fait que sept membres du CAHROM ont répondu à la question ouverte de l'Allemagne ; **prend note** des sept réponses reçues à la question ouverte de l'Albanie portant sur le financement des stratégies nationales d'intégration des Roms que ce soit sur le budget de l'État ou provenant de donateurs externes ; **prend note** de l'invitation adressée par la présidente du CAHROM aux autres membres de ce comité afin qu'ils communiquent au Secrétariat des informations écrites, notamment sur le financement annuel moyen dans les États dotés d'un budget pluriannuel ; et **fixe au 30 novembre 2018** la date limite pour la communication de ces informations ;

Enseignement de l'histoire rom et mémoire de l'Holocauste

15) **entend** une présentation liminaire par M. Jean-Philippe Restoueix, service de l'Éducation de la DGII, du projet de recommandation du Comité des Ministres intitulé « *Transmission de la mémoire de la Shoah, des résistants aux crimes commis par les Nazis, leurs complices et leurs collaborateurs, et prévention des crimes contre l'Humanité* », tel qu'il a été préparé par le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) et soumis au CAHROM pour commentaires ; **prend note** des observations orales formulées par la Suisse sur le projet de texte ; **accepte** de communiquer au Secrétariat des commentaires écrits sur le projet de recommandation avant le **18 novembre 2018** ;

16) **entend** le rapport et les conclusions du vice-président du CAHROM sur la première réunion (tenue à Strasbourg le 6 septembre 2018) du groupe de rédaction formé par le comité pour proposer un projet de recommandation du Comité des ministres relatif à l'inclusion de l'enseignement de l'histoire rom, y compris l'holocauste rom, dans les manuels et les programmes scolaires ; **accepte** la suggestion du groupe de rédaction de rebaptiser la proposition de projet de recommandation en « *Recommandation sur l'inclusion de l'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel didactique* » et d'inclure des lignes directrices spécifiques visant notamment l'enseignement de l'holocauste rom dans la recommandation elle-même ; **prend note** des modifications apportées au projet de texte par la Suède et la Suisse ; **accepte de fixer au 30 novembre 2018** la date limite pour la communication de commentaires écrits sur le projet de recommandation, dans la mesure où la deuxième réunion du groupe de rédactions du CAHROM est censée se tenir à Strasbourg le 5 décembre 2018 ; **accepte** d'inviter une représentation de l'Association européenne des éducateurs d'histoire « EUROCLIO » à la deuxième réunion du groupe de rédaction afin de procéder à un échange de vues ;

17) **remercie le membre serbe du CAHROM et la représentation permanente de la Serbie** de l'occasion offerte de visiter l'exposition « *Les Roms pendant la première guerre mondiale* » ;

Situation des Roms dans les Amériques

18) **prend note** du message adressé par M. Fernand de Varennes, rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, au CAHROM, tel qu'il a été lu à haute voix par la présidente du Comité ;

19) **prend note** d'un document d'information préparé par le Secrétariat relatif aux Roms vivant sur le continent américain ; **entend un exposé détaillé du représentant du Saint-Siège** sur la situation des Roms au Brésil, en Colombie, au Mexique et aux États-Unis d'Amérique et sur les actions entreprises par l'Église catholique pour soutenir les familles des Roms et des Gens du voyage ; **prend note** de la suggestion du Saint-Siège de procéder à un échange de vues sur la situation des Roms vivant en Asie lors d'une prochaine réunion ; **accepte** de réintroduire ce point dans l'ordre du jour de sa réunion plénière de 2019 et **charge le Secrétariat** d'adresser en temps utile une invitation au rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, ainsi qu'aux observateurs permanents du Canada, du Saint-Siège, du Mexique et des États-Unis afin de procéder à un échange de vues ;

20) **prend note** de la mise à jour communiquée par le membre hongrois d'Equinet concernant le contrôle avant embarquement de passagers d'origine ethnique rom, lequel s'est soldé par l'impossibilité pour les intéressés de prendre place dans des avions à destination du Canada au départ de Budapest, Paris, Londres, Bruxelles, Vienne et – plus récemment – Lisbonne ; **accepte** de maintenir ce point à l'ordre du jour d'une de ses prochaines réunions et **charge la présidente** de rappeler à l'observateur permanent du Canada que le Comité attend une réponse écrite aux questions supplémentaires soulevées par des membres du Réseau européen des organismes d'égalité (EQUINET) et du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI) ;

Rapports thématiques

21) **examine et approuve** le rapport thématique du CAHROM consacré à l'accès des Roms à l'emploi, lequel met l'accent sur la situation des femmes et des jeunes, à l'issue d'une visite effectuée à Enschede et Tilburg, Pays-Bas, du 12 au 14 juin 2018 (document CAHROM(2018)13), ainsi que le rapport thématique du CAHROM consacré au renforcement de la scolarité obligatoire pour les enfants roms et à l'accès des jeunes Roms à l'enseignement professionnel, à l'issue d'une visite effectuée à Chişinău et Vulcăneşti, République de Moldova, du 24 aux 26 avril 2018 (document CAHROM (2018)12) ;

22) **discute du suivi** des rapports thématiques consacrés à la langue romani – et aux autres langues parlées par les Roms, les Béash, les Sintés, les Kaalés et les Yéniches – à la suite de visites effectuées en Croatie en Autriche, respectivement en septembre 2014 et en mars 2017, ainsi qu'à la visite thématique consacrée à la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés (migrants roms) et ceux issus des familles itinérantes et du voyage effectuée en France en octobre 2015 ;

23) **accepte** d'inclure un résumé des discussions tenues en parallèle au sein des groupes de travail thématiques dans une annexe au rapport intégral de la réunion ;

Programme et méthodes de travail

24) **prend note** de la modification du mandat du CAHROM concernant l'approche intégrée des droits des personnes handicapées en conformité avec la Stratégie 2017-2023 du Conseil de l'Europe sur le handicap ; **décide** de tenir compte de cette question dans les futurs groupes thématiques ;

25) sur la base d'une demande en ce sens du groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur les questions sociales et de santé (GR-SOC) datée du 11 septembre 2018, **examine la demande de l'Ordre souverain de Malte de se voir accorder le statut de « participant » au CAHROM** et estime que les actions sociales et humanitaires menées de longue date par l'Ordre souverain de Malte en faveur de la population rom sont pertinentes pour les travaux du Comité et pourraient constituer une valeur ajoutée

pour l'accomplissement de ses principales tâches telles que décrites dans le mandat du Comité, en particulier l'identification des bonnes pratiques et l'échange d'informations, de vues et d'expériences sur les mesures destinées aux Roms et aux Gens du voyage aux niveaux national, régional et local ; **estime** que les actions de l'Ordre souverain de Malte en faveur des Roms, telles que décrites par son ambassadeur itinérant pour le peuple rom dans le cadre de deux réunions du CAHROM (en 2014 et en 2018) poursuivent le même objectif que celles du Conseil de l'Europe, à savoir favoriser l'intégration de la population rom, notamment par des actions dans le domaine de la santé et de l'éducation en faveur des femmes et des enfants Roms ; et **prend note du fait que plusieurs délégations ont appuyé la demande de l'Ordre souverain de Malte et que, parmi les trois délégations qui avaient initialement émis des réserves, une a maintenu sa réserve, une s'est abstenue et une autre ne s'est pas manifestée auprès du Secrétariat dans les délais impartis ad referendum** ;

26) **examine la demande de l'Institut européen des arts et de la culture roms (ERAC), pour se voir accorder le statut d'« observateur » au CAHROM** ; faute de consensus et conformément au paragraphe III.C.8.a. de la Résolution CM/Res(2011)24, **il est décidé de saisir le Comité des Ministres de cette question** ;

27) **réélit** M^{me} Tatjana Anđelić (Monténégro) présidente et M. Ján Hero (République slovaque) vice-président et **élit** M^{me} Merita Xhafaj (Albanie) au poste de troisième membre du Bureau pour 2019 ;

28) **adopte** des Lignes directrices actualisées pour les rapporteurs du CAHROM (document CAHROM (2018)3) ;

29) **nomme ses rapporteurs comme suit** : M^{me} Mabela Kamberi (« ex-République yougoslave de Macédoine ») rapporteure sur l'égalité des sexes et M^{me} Berill Baranyai (Portugal) adjointe d'icelle ; M^{me} Henna Huttu (Finlande) rapporteure sur les enfants roms et M^{me} Sophie Heegaard-Schroeter (Suisse) adjointe d'icelle ; M. Nicolae Radița (République de Moldova) rapporteur sur la jeunesse rom et M. Stanko Baluh (Slovénie) adjoint d'icelui ; M. Martijn Kraaij (Pays-Bas) rapporteur sur le rôle des autorités locales et régionales dans l'insertion des Roms et des Gens du voyage et M^{me} Linda Niki Volosinsky (Hongrie) adjointe d'icelui ; M. Andrès Zanzi (Suède) rapporteur sur l'antitsiganisme et les crimes de haine et le membre britannique du CAHROM membre du Royaume-Uni, adjoint d'icelui (l'intéressé n'ayant pas encore été désigné) ;

30) **entend les réactions** de la visite thématique sur les politiques d'intégration des Roms dans les pays à faible taux de population organisée à Rīga, à Jelgava et à Jūrmala (Lettonie) du 3 au 5 octobre 2018, avec la participation de l'Estonie, de la Finlande, de la Géorgie, de la Lituanie, de la Norvège et de la Slovénie, ainsi que du Centre européen pour les questions de minorités (ECMI) ;

31) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur les solutions pour répondre à l'absence de documents d'identité dans la population rom et à leur apatridie se tiendra à Tirana (Albanie) du 14 au 16 novembre 2018, avec la participation de la Bosnie-Herzégovine, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », de l'Italie, du Monténégro, de la Serbie et de l'Ukraine, ainsi que de représentants de l'ECMI, du European Network on Statelessness (ENS) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ;

32) **approuve** la liste actualisée des groupes/visites thématiques proposés pour 2018-2020 (document CAHROM (2018)2rev3) ;

Échange de pratiques concernant la cartographie géographique et/ou sociale des communautés roms et de gens du voyage et leur impact sur la collecte de données et les politiques

33) **prend note** de la présentation par « l'ex-République yougoslave de Macédoine » de sa cartographie sociale des Roms dans 14 municipalités autonomes dans le cadre d'un projet IAP ; **prend note** du fait qu'il est envisagé d'élargir cette cartographie à 10 municipalités supplémentaires avec l'aide financière du Conseil de coopération régionale ;

34) **entend** de la part de M^{me} Zora Popova, représentante du Centre européen pour les questions de minorités (ECMI), les premières conclusions d'une analyse comparative de la cartographie géographique et/ou sociale des Roms et des Gens du voyage en situation de vulnérabilité dans divers États membres ; **accueille favorablement** ladite analyse et **invite** l'intéressée à poursuivre ses travaux en introduisant de nouveaux éléments de comparaison (résultats des recensements, sites de halte pour les Gens du voyage, indicateurs, méthodologie, etc.) et élargissement des recherches à d'autres États membres dans le but de présenter une analyse consolidée lors de la prochaine réunion ;

Projection du film « Unerhört jensch » [sons yéniches]

35) **remercie** la Suisse et sa représentation permanente pour l'occasion qui lui a été donnée de visionner un film documentaire sur la population yéniche vivant dans ce pays ; **décide** de remettre la discussion sur les réactions à sa prochaine réunion en raison du départ anticipé de plusieurs participants ;

Modalités pour les prochaines réunions plénières

36) **remercie les autorités françaises** pour leur proposition d'accueillir la 17^e réunion plénière à Toulouse du 11 au 14 juin 2019 sous la présidence française du Comité des Ministres ; **approuve** les points à l'ordre du jour de sa prochaine réunion (voir le rapport complet de réunion) ;

37) **prend note** des discussions préliminaires entre le Secrétariat et les membres du CAHROM respectifs sur la possible organisation d'une future réunion du CAHROM en Géorgie et en Allemagne, sous leurs présidences du Comité des Ministres respectives, et de la proposition croate d'accueillir une future réunion plénière du CAHROM ;

Adoption de la liste des décisions

38) **prend note** de la liste des décisions dressées par le Secrétariat et, en l'absence du quorum requis, **adopte** le présent rapport de réunion abrégé par procédure écrite.

Annexe : ordre du jour de la 16^e réunion du CAHROM, Strasbourg, 16-19 octobre 2018

Mardi, 16 octobre 2018

- I. OUVERTURE DE LA 16^E RÉUNION DU CAHROM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- II. ÉVALUATION PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION THÉMATIQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR L'INTÉGRATION DES ROMS ET DES GENS DU VOYAGE (2016-2019)
- III. ÉVOLUTION RÉCENTE AU NIVEAU INTERNATIONAL ET ÉCHANGE AVEC LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE L'IEACR
 - 3.1 Échange avec la directrice exécutive de l'IEACR
 - 3.2 Échanges avec la Commission européenne et le BIDDH

Mercredi, 17 octobre 2018

- IV. ÉVOLUTION RÉCENTE AU NIVEAU NATIONAL ET QUESTIONS OUVERTES
 - 4.1 Évolution récente au niveau national
 - 4.2 Questions ouvertes aux membres, participants et observateurs du CAHROM
- V. ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ROM ET MÉMOIRE DE L'HOLOCAUSTE
 - 5.1 Commentaires du CAHROM sur le projet de Recommandation du Comité des Ministres intitulé « Transmission de la *mémoire de la Shoah*, des résistants aux crimes commis par les Nazis, leurs complices et leurs collaborateurs, et prévention des crimes contre l'Humanité »
 - 5.2 Commentaires du CAHROM sur le projet de Recommandation du Comité des Ministres sur l'intégration de l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques

VI. SITUATION DES ROMS DANS LES AMÉRIQUES

Jeudi 18 octobre 2018

- VII. EXAMEN DE RAPPORTS THÉMATIQUES DU CAHROM (SÉANCES DE TRAVAIL PARALLÈLES)
 - 7.1 Sessions de travail thématiques parallèles
 - 7.2 Compte rendu des rapporteurs sur les sessions de travail thématiques parallèles
- VIII. MÉTHODES DE TRAVAIL ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU CAHROM
 - 8.1 Mandat du CAHROM 2018-2019, y compris l'examen des demande de l'ordre de Malte et de l'IEACR de se voir octroyer le statut d'« observateur »
 - 8.2 Lignes directrices révisées pour les rapporteurs du CAHROM, (re)conduction des rapporteurs
 - 8.3 Groupes et visites thématiques du CAHROM proposés pour 2018-2020

Vendredi 19 octobre 018

- IX. Élection du Bureau du CAHROM pour 2019
- X. ÉCHANGE DE PRATIQUES CONCERNANT LA CARTOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE ET/OU SOCIALE DES COMMUNAUTÉS ROMS ET DE GENS DU VOYAGE ET LEUR IMPACT SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LES POLITIQUES
- XI. MODALITÉS PRATIQUES ET PROPOSITIONS POUR L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE
- XII. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉCISIONS